

— Il est parti, mardi de la semaine dernière, sous la direction du Rév. M. Fournier, curé de Saint-Arsène, et du député local M. Rioux, une excursion de colons au canton Rouillard, dans les environs de la rivière Squattek, à 50 milles de Trois-Pistoles. Ils vont visiter cette région dans l'intention d'y ouvrir de nouvelles paroisses.

— Le Chemin de fer de la Baie des Chaleurs est maintenant ouvert au trafic. Un train de voyageurs fait le service tous les jours, aller et retour, entre Métapédia et Caplin, une distance de 80 milles, et correspond à Métapédia avec les trains de l'Intercolonial.

— Avec les exportations de la semaine dernière, les expéditions de fromage du Canada en Angleterre depuis le commencement de la saison dépassent 100,000 meules. Et il n'y a encore d'expédié que le fromage d'avril et une partie de celui du mois de mai.

— Une lettre du surintendant de l'Instruction publique nous apprend que dorénavant l'âge pour être admis à subir l'examen pour obtenir les brevets de capacité devant les bureaux ordinaires d'examineurs, sera de 16 ans pour les filles et 18 ans pour les garçons.

— Il gèle dans la province d'Ontario. La gelée s'est fait sentir d'une manière désastreuse à London et dans les environs, elle a causé de grands dommages aux produits jardiniers. Les fruits de plusieurs vergers sont totalement perdus. Le blé a aussi été affecté légèrement.

— Les gens qui désireraient se faire colons, trouveront d'excellentes terres au prix de 60c. l'acre dans les cantons de Ditchfield et Spaulding, dans le comté de Beauce. Les voies de communication sont bonnes : le chemin de fer du Pacifique traverse la région. Il y a des chantiers, des moulins à scies, et les colons peuvent y obtenir un emploi lucratif.

— Le département d'Agriculture de Québec offre de nouveau pour 1894, une prime de \$20 au cultivateur qui bâtit un silo et le remplira de fourrage propre à l'ensilage. Cette prime sera payée, sur le rapport d'un juge compétent nommé, soit par un cercle agricole de paroisse, soit par une société d'agriculture de comté, après constatation que le silo mérite d'être primé. Ces rapports devront être rédigés sur des formules qu'on peut obtenir du Département de l'Agriculture. Dans le cas de construction de silos par plusieurs personnes dans une même paroisse, la prime sera remise au plus méritant. S'il arrivait que la prime fût gagnée par une personne ne faisant partie d'aucune association agricole, le secrétaire de l'association qui aura nommé le juge chargé d'examiner le silo, aura le droit de retenir \$1.00 sur la prime accordée au propriétaire du silo, pour la verser dans la caisse de l'association.

CAUSERIE AGRICOLE

Soins à donner aux arbres forestiers

Personne n'ignore qu'actuellement le cultivateur a toutes les chances possibles de hâter ses travaux de culture par l'introduction de toutes espèces d'instruments d'agriculture dont l'usage devient de plus en plus général ; plus encore, les travaux de l'intérieur d'une ferme se trouvent aussi considérablement réduits par la pratique de l'industrie laitière, au moyen d'associations. Ce doit être pour le cultivateur l'occasion de s'adonner à de nouvelles industries agricoles, par les loisirs plus fréquents qu'il a à sa disposition et qu'il pourrait fructueusement utiliser.

Ainsi, le jardinage et la culture des fruits pourraient être d'une pratique plus générale et sur une plus vaste étendue.

Une autre industrie qui paierait encore le trouble que se donnerait le cultivateur pour la mettre en pratique, c'est celle de la sylviculture, ou "culture d'arbres forestiers." Il y a plusieurs essences de bois utiles à différentes industries qui pourraient être cultivées sur des terrains impropres à d'autres cultures et disposées sur la ferme de manière à pouvoir en outre rendre de grands services aux autres cultures, soit par l'abri qu'ils pourraient fournir, soit par l'humidité que ces arbres pourraient provoquer à l'égard de terrains en culture par leur exposition.

Par une culture soignée des arbres forestiers, le cultivateur pourrait parvenir à leur donner des qualités qu'ils ne sauraient obtenir à leur état naturel. Les arbres forestiers peuvent être tout aussi bien améliorés que les plantes et les végétaux auxquels le cultivateur, par son travail et son esprit d'observation, a réussi à donner tant de qualités. C'est pour cette raison que les cultivateurs qui sont propriétaires d'un terrain quelconque enrichi d'arbres forestiers, tout particulièrement l'érable, le mélisier et autres bois en demande par les industriels, devraient leur donner les plus grands soins.

Le cultivateur n'ignore certainement pas que ces arbres exigent autant de soins et même plus de surveillance que pour les autres cultures, par des éclaircies, les nettoisements et même le semis et les plantations d'arbres qui pourraient être faites là où la chose est nécessaire. Ces travaux seraient faits en temps loisible.

Il ne manque pas d'anciennes paroisses où la culture rationnelle des arbres forestiers pourrait être d'une grande utilité et être la source d'un grand